



Inscriptions Saison 2018 - 2019

Le FC Généraudière Roche Sud a pour objectif le développement de la pratique du football tout en développant les valeurs éducatives liées à ce sport d'équipe. Une devise : « Jeu, Tolérance, Respect ».

Vous souhaitez signer pour la saison prochaine. Rien de plus simple !

Pour les nouveaux joueurs, se munir d'une photocopie de pièce d'identité du joueur (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille), d'une photo d'identité récente.

Le document de demande de licence devra être rempli très précisément par vos soins et complété par votre médecin dans la partie prévue à cet effet (pas de certificat séparé).

Pour les joueurs déjà licenciés, si votre situation médicale n'a pas évolué, vous pouvez remettre votre document de licence signé ou compléter la demande de licence en ligne, avec le cas échéant une photo à joindre si elle est à refaire.

Le retour des documents de demande de licence devra être accompagné, du règlement de la cotisation annuelle correspondant à la catégorie (voir tableau ci-dessous). Règlement à faire, de préférence par chèque, vous voudrez bien inscrire au dos du chèque (en haut à gauche) le nom et prénom du joueur ainsi que sa catégorie. Pour tout règlement en espèces, vous recevrez un reçu du club correspondant au montant versé.

Exceptionnellement, les personnes qui auraient quelques difficultés pourront régler en deux ou trois fois maximum. Pour cela, faire le nombre de chèques correspondant et préciser toujours au dos de chaque chèque la date de mise à l'encaissement que vous souhaitez, étant entendu que le premier chèque à encaisser devra être de 50 % du montant de la cotisation, et la dernière échéance au plus tard le 1^{er} décembre 2018.

La demande de licence ne se fera que lorsque le dossier nous sera parvenu au complet tel que défini ci-dessus, quelle que soit la date de remise.

Tableau du montant des cotisations 2018/2019 par catégorie :

U6 - U7 - U8 - U9	Du 01/01/2010 au 01/04/2014	50 €
U10 - U11	Du 01/01/2008 au 31/12/2009	70 €
U12 - U13	Du 01/01/2006 au 31/12/2007	70 €
U14 - U15	Du 01/01/2004 au 31/12/2005	70 €
U 16 - U 17	Du 01/01/2002 au 31/12/2003	70 €
U18 - U19	Du 01/01/2000 au 31/12/2001	75 €
Seniors, Loisirs Vétérans, U20	Avant le 01/01/1998	90 €

Dirigeants – joueurs : 50 €

Le bureau



Signatures des licences Saison 2018 - 2019

Mercredi 13 juin

16 h 15 - 19 h 15 (Club house du Stade de l'Angelmière)

Vendredi 22 juin

18 h - 20 h (Club house du Stade de l'Angelmière)

Vendredi 29 juin

18 h - 20 h (Club house du Stade de l'Angelmière)

Samedi 30 juin

10 h - 12 h 30 (Club house du Stade de l'Angelmière)

Samedi 7 juillet

10 h - 12 h 30 (Club house du Stade de l'Angelmière)

Dates de reprise

Reprise Seniors le jeudi 02 août 2018

Reprise U 18 le lundi 13 août 2018

Reprise U 15 le lundi 20 août

Reprise U 11 - U 13 le mercredi 22 août

Reprise U 7 - U 9 le mercredi 05 septembre